

## SM le Roi adresse un message au Sommet économique du COMCEC de l'OCI



Istanbul - SM le Roi Mohammed VI a adressé un message au Sommet économique du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC), dont les travaux ont été ouverts lundi à Istanbul.

Voici le texte intégral du message Royal, dont lecture a été donnée par le ministre d'Etat, M. Mohamed El Yazghi :

*"Louange à Dieu,  
Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.*

*Majestés, Excellences, Altesses,*

*Monsieur le Président,*

*Excellences,*

*Mesdames, Messieurs,*

*Il M'est agréable d'exprimer d'emblée à Son Excellence le Président Abdullah Gül, Président de la République sœur de Turquie, Président du "COMCEC", ainsi qu'au gouvernement turc, toute Ma considération pour les efforts constants qui ont été déployés afin que ce Comité puisse remplir la mission qui est la sienne. Il lui appartient, en effet, d'assurer, sur une échelle la plus large possible, la mise en œuvre et le suivi de ses programmes*

économiques, commerciaux et en matière de développement, en vue de renforcer les liens de coopération inter-islamique.

La tenue de ce Sommet en concomitance avec la commémoration du 40ème anniversaire de la fondation de l'OIC au Sommet de Rabat, en 1969, offre une opportunité idéale pour dresser le bilan de l'Action islamique commune. C'est aussi l'occasion de poursuivre la coordination et les consultations sur les moyens et les mécanismes les plus aptes à raffermir les liens de solidarité islamique, laquelle s'impose avec encore plus de force au regard de la crise financière et économique actuelle et ses incidences sur les économies des pays islamiques.

À cet égard, nous songeons - et nous nous en réjouissons pleinement - aux résultats enregistrés au Sommet extraordinaire qui s'est tenu à Makkah Al Moukarrama, à l'invitation de notre très vénéré Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdoullah bin Abdelaziz. C'est, en effet, au cours de ce Sommet que furent posés les jalons et les règles de base appropriées, tels qu'ils figurent dans le Programme Décennal, pour traiter les questions qui se posent à notre Oumma dans le domaine économique et en matière de développement.

Quant au Sommet de Dakar qui s'est tenu en 2008, sous la présidence de Mon cher Frère, Son Excellence Monsieur Abdoulay Wade, il a conforté et consacré nos aspirations communes de voir s'engager la réforme et le développement des structures de l'OIC dans un sens nous permettant de concrétiser nos ambitions en termes de progrès et de développement intégré, et ce, dans un monde fondé sur les rassemblements, les complémentarités et les intégrations.

Monsieur le Président,

L'Organisation de la Conférence islamique a accumulé, au cours des quatre dernières décennies, une expérience significative dans le domaine économique,

*en s'appuyant sur l'action de ses institutions spécialisées, lesquelles ont fait preuve de compétence et d'efficacité.*

*À cet égard, nous rendons hommage en particulier à la Banque Islamique pour le Développement et au Centre Islamique pour le Développement du Commerce, qui ont joué un rôle efficient dans la mise en Œuvre des différents programmes et résolutions voués au renforcement de la coopération économique. En effet, le commerce inter-islamique s'est développé à un rythme de plus en plus soutenu, surtout ces dernières années.*

*Toutefois, l'ampleur des défis et des enjeux actuels rend impérative l'intensification de la coopération en matière de développement des compétences et de soutien à l'investissement, voire dans tous les domaines économiques et sociaux. Il est donc indispensable, désormais, d'accorder une attention particulière à la coopération économique et commerciale, dans l'Action islamique commune.*

*Nous nous réjouissons de la perspective de voir cet important Sommet économique apporter sa contribution à la concrétisation de l'objectif principal du Programme d'Action Décennal. En effet, celui-ci est dédié à la promotion du commerce inter-islamique et au parachèvement de la mise en Œuvre des mécanismes du régime commercial islamique préférentiel, et ce, dans la perspective de la création d'une zone islamique de libre-échange. Notre dessein ultime est de voir se mettre en place un partenariat économique fructueux entre les États islamiques, et se concrétiser l'intégration et la complémentarité économique escomptées.*

*Nous espérons qu'il se dégagera, de ce sommet, une vision claire et un engagement commun en vue d'apporter le soutien nécessaire en matière de développement durable et de bonne gouvernance, aux États membres les plus vulnérables au sein de notre espace islamique.*

*Dans cette optique, le Royaume du Maroc, qui demeure attaché au devoir de solidarité islamique, réaffirme son soutien effectif à toutes les initiatives qui visent à alléger le fardeau de la dette des pays africains frères les plus touchés*

*par les effets combinés des crises financière et économique et des catastrophes naturelles et écologiques. Cela devrait leur permettre de surmonter les difficultés structurelles qui entravent leur développement global et mettent en péril leur sécurité et leur stabilité.*

*Monsieur le Président,*

*Nous ne manquerons pas, à l'occasion de l'important sommet qui nous réunit aujourd'hui, d'évoquer les conditions socio-économiques difficiles que vit le peuple palestinien frère, sous l'effet du blocus inique imposé par Israël aux territoires palestiniens.*

*Face à la persistance des autorités d'occupation israéliennes dans leur défi ouvert à l'égard de la communauté internationale et des résolutions de la légalité internationale, et vu leur refus obstiné de réagir positivement aux initiatives de paix, il nous incombe, plus que jamais, d'apporter un appui et un soutien accrus à nos frères palestiniens dans la résistance et le combat légitime qu'ils mènent pour recouvrer tous les droits qui sont les leurs, dont et au premier chef, la création d'un État palestinien indépendant, avec al-Qods al-Charif pour capitale.*

*Nous sommes convaincu que la solidarité islamique effective et efficiente, fondée sur une vision commune claire, est le seul moyen permettant la protection et l'affirmation du caractère inaliénable des droits palestiniens légitimes, dans toutes les instances régionales et internationales ayant un impact certain.*

*En égard à Notre ferme volonté de continuer à faire prévaloir la première cause de la Oumma islamique, Nous poursuivrons, en Notre qualité de Président du Comité al-Qods, les efforts et les actions diplomatiques que Nous menons régulièrement auprès des chefs d'État des pays influents et de toutes les parties concernées par la question palestinienne, pour qu'ils interviennent d'urgence afin de mettre un terme aux agissements systématiques provocateurs d'Israël, visant à escamoter le cachet civilisationnel et spirituel de la ville d'al-Qods.*

*Tout en dénonçant avec la dernière vigueur ces pratiques criminelles, Nous réaffirmons qu'al-Qods al-Charif fait partie intégrante des territoires palestiniens occupés, et qu'elle est couverte par les dispositions du droit international et la quatrième Convention de Genève. Aussi appelons-Nous à nouveau la communauté internationale à intervenir immédiatement et fermement pour stopper tous les actes israéliens illégaux et immoraux perpétrés contre le berceau des religions célestes qu'est la ville d'Al-Qods.*

*Monsieur le Président,*

*La consolidation de la solidarité islamique reste tributaire de la mise en place d'un partenariat économique efficient reposant sur la dynamisation du commerce inter-islamique et la création des conditions propices à la mise en place d'une zone de libre échange entre nos pays. À cet égard, la complémentarité des ressources humaines, naturelles et financières qui existent en abondance dans nos pays, constitue, pour nous, le moyen le plus sûr pour parvenir à concrétiser le développement durable auquel nous aspirons et réaliser les projets sociaux qui revêtent une importance vitale pour nos pays.*

*Telle est la voie judiciaire à suivre pour hisser l'action islamique commune à la hauteur des ambitions de nos peuples et aider ces derniers à relever les défis auxquels ils sont confrontés.*

*La concrétisation de la complémentarité et l'intégration économique de nos pays passe nécessairement par la création d'un climat propice au dialogue constructif et empreint de confiance et de respect mutuel. Il s'agit d'une condition sine qua non pour assainir les relations inter-islamiques et transcender les différends artificiels, dans le respect de la souveraineté des États-membres, de leur intégrité territoriale et de leurs constantes nationales. C'est aussi un préalable pour s'atteler à l'édification d'un avenir commun fondé sur les principes de solidarité et d'entraide et permettant à nos peuples de se prévaloir des bienfaits du progrès, du développement et de la prospérité. Ceci est le meilleur gage de*

*fidélité aux principes et aux objectifs énoncés dans la Charte de l'Organisation de la Conférence islamique.*

*Avant de conclure, Nous réaffirmons que le Royaume du Maroc est fortement engagé dans les efforts visant à raffermir l'esprit de solidarité islamique et à conforter la position de notre Oumma. C'est, donc, avec un vif intérêt que Nous suivrons les recommandations et les résolutions prometteuses qui émergeront de cet important sommet.*

*Nous implorons le Très-Haut de nous guider tous, dirigeants et peuples, afin que nous puissions améliorer l'état de notre Oumma, consolider sa place et le rôle qui lui échient dans son environnement international. Notre ambition est d'en faire un interlocuteur de poids agissant avec efficacité au sein des instances internationales, concernant les différentes questions politiques et économiques communes, et ce, conformément à ce verset du Coran : " Cette Oumma qui est la vôtre est une communauté unique et unie ". Véridique est la Parole de Dieu.*

*Wassalamou alaïkoum warahmatoussahî wabarakatouh".*

**Source :**

